

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Martine Labonté](#)

<https://www.cadre21.org/membres/3610042ed1de91479188b32e>

Date d'obtention : 2021-03-18 20:43:18

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il y a plusieurs étapes à savoir dans la méthode Sexto. Il est important de se référer à la Trousse Sexto. Dans les étapes préliminaires, l'intervenant rencontre la victime et les personnes impliquées. Il est important de soutenir la victime et de veiller à son bien-être et sa sécurité. L'intervenant évalue la situation. Il pose des questions sur la nature, l'intention et l'étendue. Avec la grille d'évaluation de la Trousse, il peut s'en servir pour bien poser les questions et penser à tout ce qui pourrait servir si la situation se rend au niveau de la police et/ou au DPCP. L'intervenant pourrait devoir rencontrer d'autres personnes témoins et/ou impliquées afin de vérifier les informations. Toutes les informations accumulées, l'intervenant pourrait décider de communiquer dès maintenant avec les policiers scolaires si la situation le nécessite (acte malveillant ou des probabilités d'accusations criminelles). Si la situation est un acte impulsif ou un acte malveillant, la situation sera traitée d'une façon différente.

Par la suite, l'intervenant peut rencontrer les instigateurs et/ou les personnes ayant participé. Il faut toujours faire attention de protéger la victime, les personnes ayant données des infos et aussi les sources. Idéalement, la communication avec les policiers scolaires est nécessaire et souhaitable. Il est très important de rencontrer les personnes le plus rapidement possible afin de diminuer et/ou d'éviter la propagation, les conséquences et tout ce qui pourraient être désagréable pour la victime. Si la situation pourrait être référée aux policiers scolaires en lien avec la pornographie et tout ce qui la concerne, l'intervenant saisit les appareils électroniques. Il est aussi important d'informer les parents et de les informer du protocole d'intervention, de la possibilité d'être impliqué dans un incident avec d'autoexploitation juvénile et de les référer à des organismes pouvant les informer et les aider dans ce contexte.

Dans un contexte d'acte malveillant, il est important de communiquer avec les policiers scolaires dès le début et d'essayer de confisquer les appareils électroniques ayant servi pour cela.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les situations dénoncées peuvent être vraies ou non. Il est donc important de rencontrer la victime rapidement pour avoir les infos nécessaires. La trousse va aider grandement dans la gestion de l'information. Il est aussi important de sécuriser la victime et de s'occuper de son bien-être.

Dans la 3e cas, la situation était totalement différente avec l'instigateur. Comme il y avait une grande possibilité de chantage, de violence et de menaces, la police était impliquée beaucoup plus rapidement. Les policiers dirigeront l'enquête.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour ma part, l'étape qui me semble la plus délicate est certainement lorsque lors des rencontres avec la victime et les témoins que les photos et vidéos se sont diffusées comme une toile d'araignées. Comme je ne veux pas nuire au travail des policiers, que je veux avoir récupérer le maximum d'infos, j'ai l'impression que je n'aurai pas assez posé de questions ou que je aurai trop posé de questions. La limite peut être difficile. La Trousse devrait m'aider grandement.